

[Emploi] - Droit chomage suite à une démission

Par Kenshin91	
Bonjour,	

J'aimerais faire appel à vous concernant ma situation suivante:

Actuellement salariée en tant qu'employée d'immeuble, mon mari (gardien dans une autre résidence) doit prendre sa retraite. Nous vivons donc dans un logement de fonction que nous devons quitter pour laisser la place à un nouveau gardien. Ce départ ne me permet pas de garder mon emploi actuel car nous devons quitter la région.

Ma question est la suivante : Est-ce une raison de démission légitime me permettant de toucher les allocations chômage?

Merci par avance pour votre retour.